

# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate  
CNW : code 01

**Document de travail du  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune :**

## **UN REcul PAR RAPPORT AUX CONSENSUS DU SECTEUR FORESTIER**

**Québec, le 26 juin 2008** – Après des semaines de travail sérieux et de multiples rencontres avec le ministre, les sous-ministres et des consultants, les représentants du Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ), de l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ), du Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec (RESAM) et de la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) sont déçus et inquiets de ne pas comprendre le contenu du document de travail publié le 19 juin dernier par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).

C'est un net recul par rapport aux consensus auxquels en sont arrivés les participants au Sommet sur l'avenir du secteur forestier. C'est aussi un recul évident par rapport au Livre vert. Enfin, c'est un recul encore plus flagrant sur certains éléments en regard desquels le gouvernement s'était pourtant engagé publiquement.

Alors que le secteur traverse la pire crise de son histoire, le gouvernement n'arrive pas à présenter un projet clair répondant aux besoins exprimés maintes fois par les intervenants pendant la période de consultation sur le Livre vert. En plus, le processus qui encadre l'exercice est encore plus nébuleux depuis que le ministre a déposé un simple document de travail plutôt que l'avant-projet de loi qui avait été annoncé.

«Comment pourrions-nous contrôler nos coûts si on ne peut planifier nos opérations ? Comment pourrions-nous investir si le ministre ne nous garantit pas un approvisionnement stable et minimal pour plusieurs années ? Comment peut-on avoir oublié d'analyser ces éléments et dire, haut et fort, que l'on veut lever l'incertitude et assurer que l'industrie québécoise soit la plus compétitive du Canada ?» a déclaré le président-directeur général du CIFQ, M. Guy Chevrette.

«Depuis plusieurs mois, on nous invite à changer les fondements du régime forestier. Parmi ces changements, le Sommet sur l'avenir du secteur forestier avait unanimement proposé de migrer d'un régime qui produisait du « bois » vers un qui produisait de la « valeur » en forêt favorisant ainsi une approche d'investissements sylvicoles. Cette vision avait été reprise dans le Livre vert en visant le doublement de la valeur des produits issus de la forêt d'ici 25 ans. Comment expliquer ce retour vers un système similaire à ce que l'on connaît aujourd'hui ?» a renchéri le directeur-général du RESAM, M. Marc Beaudoin.

«Comment réagir face à un document qui s'éloigne du consensus établi lors du Sommet sur l'avenir du secteur forestier québécois alors qu'on proposait une diversification des modes de tenure ? Nous nous retrouvons maintenant face à un timide changement qui nous propose plutôt de changer un régime pour un autre. C'est déplorable de constater que le MRNF n'a pas écouté les revendications de l'ensemble des acteurs forestiers en intensifiant non seulement les travaux d'aménagement, mais aussi ses investissements en forêt. Comment peut-on faire fi d'une mesure qui permettrait de rassurer non seulement la main-d'œuvre de tout un secteur de notre foresterie, mais aussi des régions où se réalisent ces travaux ? C'est vraiment nier l'évidence» a souligné le directeur-général de l'AETSQ, M. Fabien Simard.

«Le document de travail ne répond à aucune des attentes des coopératives forestières. Celles-ci souhaitaient voir se renforcer la capacité d'optimiser la chaîne de valeur et surtout la consolidation des entreprises et des travailleurs de l'aménagement forestier. Il s'agit d'une très grande déception» a ajouté le directeur-général de la FQCF, M. Jocelyn Lessard.

En un mot, tous ceux qui travaillent en forêt publique n'arrivent pas à comprendre pourquoi le gouvernement a rendu public un projet inachevé, et cherchent surtout à savoir comment il espère mener la prochaine étape de consultation alors qu'il ne semble avoir rien retenu de celle qui a suivi la sortie du Livre vert. Nous sommes en droit de nous demander s'il a vraiment pris la peine d'examiner les consensus réalisés lors du Sommet sur l'avenir du secteur forestier.

Les dirigeants de ces quatre regroupements entendent poursuivre leurs démarches et faire en sorte qu'un projet de loi tienne compte ultimement du réalisme et du gros bon sens afin de donner au Québec un régime forestier qui contribue au retour de la compétitivité. «Sans une industrie et des entreprises compétitives, il n'y a pas d'emplois, pas de projets novateurs, pas d'investissements ! Pouvons-nous comprendre cela ?» ont conclu les quatre porte-paroles des regroupements.

- 30 -

Ces quatre organismes regroupent les principaux acteurs de la forêt publique.

Source : Laurence Drouin  
Adjointe aux communications  
Conseil de l'industrie forestière  
du Québec (CIFQ)  
418 657-7916, poste 411  
laurence.drouin@cifq.qc.ca

Jocelyn Lessard  
Directeur général  
Fédération québécoise des  
coopératives forestières (FQCF)  
418 651-0388

Fabien Simard  
Directeur général  
Association des entrepreneurs  
en travaux sylvicoles du Québec  
(AETSQ)  
418 780-1360

Marc Beaudoin  
Directeur général  
Regroupement des sociétés  
d'aménagement forestier du Québec  
(RESAM)  
418 877-1344